

**Élection de trois représentants des usagers à
la Section Disciplinaire compétente à l'égard
des Usagers.**

Conseil académique du 29 septembre 2026

Délibération 2026/09/CAC-005

LE COLLEGE USAGERS DU CONSEIL ACADÉMIQUE,

Vu le code de l'éducation, notamment dans sa partie réglementaire, les articles R 712-11 à R 712-21 et R. 811-14 à R. 811-19 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 28 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;

Considérant que chacun des collèges des sections disciplinaires est composé à parité d'hommes et de femmes ;

Considérant que les membres du collège 3 définis par l'article R 811-15 sont élus au sein du conseil académique par et parmi les représentants élus titulaires et suppléants du collège auquel ils appartiennent ;

Considérant que lorsque l'effectif de la section est incomplet pour un sexe et un collège, les sièges vacants sont tirés au sort parmi les élus du conseil académique du sexe et collège correspondant ;

Vu les délibérations 2025/05/CAC-018 et 2025/12/CAC-012 désignant les représentants du collège des usagers ;

Considérant qu'à la rentrée universitaire 2026-2027, trois sièges sont devenus vacants à la suite de la fin des études universitaires de trois étudiants ;

Considérant qu'il convient de désigner 2 femmes et 1 homme afin de garantir la parité au sein du collège des usagers ;

Considérant que l'élection est acquise à la majorité des suffrages exprimés ;

Considérant la candidature de Monsieur Guilhem Toustou ;

Considérant l'absence de candidatures de femmes ;

APRÈS AVOIR VOTÉ A BULLETIN SECRET,

- ❖ **ELIT Monsieur Guilhem Toustou à l'unanimité, par 4 voix, pour siéger à la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.**

APRÈS TIRAGE AU SORT,

- ❖ **DESIGNE Mesdames Justine Miqueu-Petit et Afi-Oportune Kpotor pour siéger à la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.**

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

7 octobre 2026

Toulouse, le 29 septembre 2026

La Présidente de l'Université de Toulouse
Odile RAUZY

